

## Annexe 2 – Affichage Avis d'enquête

2.1 – Avis d'enquête**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société FERME EOLIENNE DU PUECH dont le siège social est situé à STRASBOURG (67000), 1 rue des arquebusiers, en vue d'exploiter un parc éolien composé de 6 aérogénérateurs d'une hauteur de 125 m en bout de pale pour une puissance totale de 18 MW, au lieu-dit « Le Puech », sur le territoire de la commune de VERRERIES-DE-MOUSSANS.

Cette demande sera soumise à une enquête publique d'une durée de **32 jours consécutifs, du mardi 24 octobre 2023 à 9h00 au vendredi 24 novembre 2023 à 12h00, jour de clôture de l'enquête.**

Monsieur Georges LESCUYER, Ingénieur territorial retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier. M. Jean-Pierre CHALON, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le même Président.

La personne auprès desquelles des renseignements peuvent être demandés est Monsieur Timothée DECAESTECKER, chef de centre régional, VOLKSWIND France, Tél : 04 67 17 61 02 – Adresse mail : timothee.decaestecker@volkswind.com

Le dossier d'enquête comprenant les différents volets de l'autorisation environnementale unique, qui intègre notamment l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale (MRAE), l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP) et les mémoires en réponse aux avis de l'autorité environnementale et du CNPN, ainsi que des registres à feuillets non mobiles seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies mentionnées ci-dessous.

**Le dossier est consultable** aux jours et heures habituels des mairies de :

<b>Verreries-de-Moussans (34)</b> – siège de l'enquête - Le Village, 27 route des Verrières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mardi et jeudi (fermeture exceptionnelle mardi 31/10/2023)</li> <li>• mercredi et vendredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9h00-12h00 et 13h00-17h00</li> <li>• 9h00-12h00</li> </ul>
<b>Courniou(34)</b> – Avenue d'Occitanie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lundi au vendredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9h30-12h30</li> </ul>
<b>Saint-Pons-de-Thomières (34)</b> – BP 1 – Place de Lattre de Tassigny	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lundi au vendredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8h30-12h00 et 13h30-17h30</li> </ul>
<b>Labastide-Rouairoux (81)</b> – 2 place Jean Jaurès	<ul style="list-style-type: none"> <li>• lundi au vendredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8h00-12h00 et 14h00-18h00</li> </ul>

**Le dossier est aussi consultable :**

- sur le site internet des services de l'État dans les départements de l'Hérault et du Tarn :  
<https://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/ENQUETES-PUBLIQUES2>  
<https://www.tarn.gouv.fr>

- sur le registre dématérialisé mis à disposition sur internet à l'adresse suivante :  
<https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-verrieres-de-moussans>

- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des martyrs de la résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 61 61 61.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'environnement.

**Les observations et propositions du public** pourront être :

- communiquées au commissaire enquêteur, lors de ses permanences dans les mairies aux dates et horaires suivants :

Verreries-de-Moussans, siège de l'enquête	Mardi 24 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
Labastide-Rouairoux (81)	Jeudi 2 novembre 2023 de 14h00 à 17h00
Courniou (34)	Mardi 7 novembre 2023 de 9h00 à 12h00
Saint-Pons-de-Thomières (34)	Mercredi 15 novembre 2023 de 9h00 à 12h00
Verreries-de-Moussans, siège de l'enquête	Vendredi 24 novembre 2023 de 9h00 à 12h00

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

**Dans le cadre de la recrudescence du COVID, le commissaire enquêteur recevra au maximum 2 personnes à la fois et le public devra : porter un masque et se munir d'un stylo.**

- adressées par écrit au commissaire enquêteur à : Monsieur le Commissaire enquêteur / Enquête FERME EOLIENNE DU PUECH / Mairie / Le Village / 27 route des Verrières / 34220 Verreries-de-Moussans

- formulées sur les registres d'enquête prévus à cet effet, déposés dans les mairies de VERRERIES-DE-MOUSSANS (34), de COURNIOU (34), de SAINT-PONS-DE-THOMIERES (34) et de LABASTIDE-ROUAIROUX (81), aux jours et heures habituels d'ouverture

- **sur le registre dématérialisé** mis à disposition sur internet à l'adresse électronique suivante : <https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-verrieres-de-moussans>

- **par courriel** à l'adresse électronique suivante : [parc-eolien-verrieres-de-moussans@mail.registre-numerique.fr](mailto:parc-eolien-verrieres-de-moussans@mail.registre-numerique.fr)

**Toute observation formulée avant le 24 octobre 2023 à 9h00 ou après le 24 novembre 2023 à 12h00 ne sera pas prise en compte quel que soit son mode de dépôt.**

Toute personne pourra prendre connaissance, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Préfecture de l'Hérault, Direction des Relations avec les collectivités locales, bureau de l'environnement et dans la mairie de VERRERIES-DE-MOUSSANS, commune d'implantation du projet et siège de l'enquête, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur et du mémoire en réponse du demandeur qui seront également publiés, pour la même durée, sur les sites internet des services de l'État de l'Hérault ([www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)) et du Tarn ([www.tarn.gouv.fr](http://www.tarn.gouv.fr)).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure, est soit une autorisation assortie le cas échéant du respect de prescriptions soit un refus.

2.2 – Certificats d'affichage des mairies

MAIRIE DE  
VERRERIES-DE-MOUSSANS

Le Village  
34220

Tél. & Fax : 04 67 97 00 26



Verreries de Moussans,

Le 29 Novembre 2023

### CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné POUJOL-RICARD Franck, Maire de la Commune des Verreries de Moussans certifie que l'avis d'enquête publique relatif au dossier FERME EOLIENNE DU PUECH sur la Commune des VERRERIES DE MOUSSANS a bien été affiché en Mairie aux panneaux d'affichage prévu à cet effet durant la période du 02/10/2023 au 25/11/2023.

L'affichage de l'avis d'enquête publique a été effectué aux panneaux suivants :

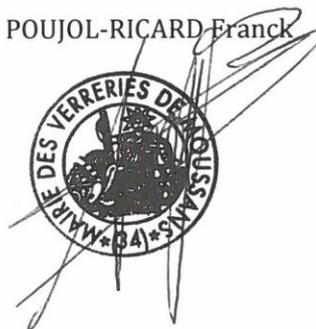
- Panneau Hameau de La Feuillade,
- Panneau Hameau de La Borio-Crémade,
- Panneau Hameau des Albières,
- Panneau Centre du Village,
- Panneau Extérieur de la Mairie et porte de la Mairie,
- Panneau Hameau de Bardou,
- Panneau Hameau de Galinier.

L'avis d'enquête publique a également été publié sur l'application PanneauPocket.

Déclaration faite pour faire valoir ce que de droit.

Le Maire,

POUJOL-RICARD Franck





Le 27 Novembre 2023

## CERTIFICAT

---

Je soussignée Madame Catherine SONZOGNI, Maire de la Commune de COURNIYOU 34220, certifie que l'arrêté concernant l'enquête publique préalable à la délivrance de l'autorisation environnementale unique en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Verreries-de-Moussans a bien été affiché dans les lieux habituels :

Courniou (4 panneaux)  
Lotissement du Colombier  
Lotissement de la Renguette  
Marthomis  
Prouilhe  
Sabo  
Gayraud  
Usclats le Bas  
Usclats le Milieu  
Usclats le Haut

Et diffusé sur notre application ILLIWAP.

Du Vendredi 29 Septembre 2023 au Vendredi 24 Novembre 2023.

Pour valoir ce que de droit.

Madame Catherine SONZOGNI  
Madame le Maire

Le Maire



*Sonzogni*  
SONZOGNI Catherine



VILLE DE  
SAINT-PONS-DE-THOMIERES

République Française

Département de l'Hérault

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, André ARROUCHE, Maire de la Commune de St Pons de Thomières, certifie que **l'arrêté préfectoral N°2023-09-DRCL-0459** portant ouverture d'une **enquête publique** relative à la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société **FERME EOLIENNE DU PUECH** au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de VERRERIES DE MOUSSANS a été affiché du **5 Octobre au 24 Novembre 2023** :

- Affichage Parvis de la Mairie
- Affichage intérieur Hôtel de Ville
- Pupitre dans le Hall de la Mairie
- Panneau Lumineux Place du Foirail
- Site Internet de la Mairie
- Application mobile

Fait à St Pons de Thomières  
Le 6 Décembre 2023  
Pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire

André ARROUCHE



République Française

Département du Tarn

**Mairie de LABASTIDE-ROUAIROUX**  
81270

Téléphone : 05 63 98 01 26

Email : [commune.labastide-rouairoux@orange.fr](mailto:commune.labastide-rouairoux@orange.fr)Site internet : <http://www.labastide-rouairoux.fr>

Labastide-Rouairoux, le 27 novembre 2023

**Enquête publique préalable à la délivrance de l'autorisation  
environnementale unique en vue d'exploiter un parc éolien  
sur la Commune des Verreries-de-Moussans  
« Société FERME EOLIENNE DU PUECH »  
du 24 octobre 2023 au 24 novembre 2023**

### **CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné, Michèle VINCENT, Maire de Labastide-Rouairoux, certifie avoir affiché, du 6 octobre 2023 au 24 novembre 2023, l'avis d'enquête publique sur les supports suivants :

- Porte de la mairie
- Panneaux d'information des quartiers
- Panneau lumineux au centre du village
- Site internet de la commune.

Le Maire  
Michèle VINCENT,





MAIRIE DE RIEUSSEC  
34220  
RIEUSSEC  
-----

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Tél. : 04.67.97.01.96.  
Fax. : 04.67.97.51.90.  
e.mail : [mairie@rieussec.fr](mailto:mairie@rieussec.fr)

**Nos Réf.** : AM/ZH

**Vos Réf.** :

**Objet** : *Enquête Publique Verreries-de-Moussans*  
*Du 24/10/2023 au 24/11/2023nclus*

Rieussec, le 08 Janvier 2024

## CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, maire de la Commune de RIEUSSEC, certifie avoir affiché le 06 Octobre 2023 en lieu et place habituels d'affichage,

**L'avis portant ouverture d'une enquête publique relative au projet de la ferme éolienne du Puech au Verreries-de-Moussans.**

**A été affiché, dès réception, le 06/10/2023 en mairie de RIEUSSEC.**

En foi de quoi je délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire :

Alain MOUSSI





REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté – Égalité – Fraternité

Mairie de BOISSET  
8 Route de Minerve  
34220 BOISSET  
Tél/Fax : 04.67.97.23.60  
Mobile 06.86.98.77.53  
Mail : mairie.boisset@gmail.com

Boisset, le 06 décembre 2023

### CERTIFICAT AFFICHAGE

Le Maire : Benoît MARSAUX

**Certifie par la présente que l'avis concernant l'enquête publique préalable à la délivrance de l'autorisation environnementale unique en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Verreries-de-Moussan – Société FERME EOLIENNE DU PUECH**

a été affiché à compter du 06/10/2023.

En foi de quoi nous délivrons cette attestation pour servir et faire valoir ce que de droit.

  
  
Benoît MARSAUX

République Française  
Département de l'Hérault



Le 19/12/2023

Certificat d'affichage

Je soussigné Vincent NAUDIN certifie l'affichage de l'avis d'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société Ferme éolienne du Puech, en vue d'exploiter un parc éolien sur la commune de Verreries de Moussans du 05/10/23 au 26/11/2023.

Le Maire, V. NAUDIN



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT



MAIRIE  
DE  
**LE SOULIÉ**  
34330

Téléphone : 04.67.97.05.51  
Télécopie : 04.67.97.57.08

### CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Pierre BAILLY, maire de la commune de Le Soulié, certifie que  
L’avis au public concernant l’enquête publique en vue d’exploiter un parc éolien  
sur la commune de Verreries-de Moussans a été affiché en mairie  
le 4 octobre 2023.

Le présent certificat est délivré, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Le Soulié, le 4 octobre 2023.

Le Maire  
Pierre BAILLY



DÉPARTEMENT DU TARN

MAIRIE  
ANGLÈS-DU-TARN

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Alain BARTHÈS, Maire de la commune d’ANGLÈS (Tarn), atteste avoir affiché à compter du 06 octobre 2023 et jusqu’au 24 novembre 2023 sur le tableau d’affichage :

- **L’arrêté préfectoral n° 2023-09-DRCL-0459 d’ouverture d’enquête relative à la demande d’autorisation environnementale unique présentée par la société FERME EOLIENNE DU PUECH au titre des installations classées pour la protection de l’environnement, en vue d’exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de VERRERIES-DE- MOUSSANS**

En foi de quoi, je délivre le présent certificat, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Anglès, le 27 novembre 2023

Le Maire,  
Alain BARTHÈS





## Certificat d'affichage

Joël CABROL, Maire de la commune de LACABARÈDE, soussigné certifie que

L'arrêté préfectoral n°2023-09-DRCL-0459 en date du 25 septembre 2023 portant ouverture d'une procédure d'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société FERME ÉOLIENNE DU PUECH au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, en vue d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de VERRERIES-DE-MOUSSANS ainsi que l'avis au public a été affiché du 6 octobre 2023 au 8 décembre 2023.

En mairie de LACABARÈDE,

Le 08/12/2023

P/ Le Maire, Joël CABROL



2.3 – Contrôle d'affichage du 09/10/2023 par le commissaire enquêteur

Panneau 1 – Courniou



Panneau 2 – Col des Usclats



Panneau 3 – Col des Usclats



Panneau 4 – VdM- Le Linas



Panneau 5 – VdM- Borio-Crémade



Panneau 6 – Verreries-de-Moussans – village



### Saint-Pons-de-Thomières

**PREFET DE L'HERAULT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société FERRE ECOLENE DU PUCH dont le siège social est situé à STRASBOURG (67000), et les observations en son chapitre une page, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2016-1033 du 8 août 2016 relative à la transparence de la vie publique, au rôle des élus et des fonctionnaires publics, au statut des agents publics, à l'égalité de territoires et à la ruralité, sur le territoire de la commune de SAINT-ONS-DE-THOMIERES (34).

Cette demande sera soumise à une enquête publique d'une durée de 32 jours consécutifs, du mardi 24 octobre 2023 à 9h00 au vendredi 24 novembre 2023 à 12h00, jour de clôture de l'enquête.

Monsieur GEORGES ESCUIER, ingénieur territorial retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier M. Jean-François CHAIX, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le même Président.

Les personnes ayant des observations à soumettre peuvent être demandés au Monsieur Trépoche DIECKSTECKER, chef de centre régional, VOLCKWIND France, Tel. 04 67 41 61 62 - Adresse mail: trépoche.dieckstecker@volckwind.com

Le dossier d'enquête comprendra les différents volets de l'autorisation environnementale unique, qui comprendra notamment : l'étude d'impact, l'étude de faisabilité environnementale (EMEA), l'étude de l'Etat National de la Protection de la Nature (ENPN) et les mesures en réponse aux volets de l'autorisation environnementale et du CNPN, ainsi que des registres à consulter sur lesquels seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies mentionnées ci-dessous.

**Le dossier est consultable aux jours et heures habituels des mairies de :**

Vernières-de-Moussans (34) - 1 <sup>er</sup> étage de l'annexe (exceptionnelle)	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Thouarsais (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00
Willeval (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	le mardi et le vendredi	de 9h00 à 12h00
Courniou (34) - Avenue d'Occitanie	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00
Saint-Pons-de-Thomières (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Labastide-Rouairoux (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

**Le dossier est aussi consultable :**

- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le registre dématérialisé mis à disposition sur internet à l'adresse suivante: <https://www.registre-de-mat.fr/avis-enquete>

Sur le lieu de dépôt des observations pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 41 61 61.

Toute personne peut, sur la demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête déposé auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'environnement.

09/10/2023 09:

### Le Soulié

**PREFET DE L'HERAULT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société FERRE ECOLENE DU PUCH dont le siège social est situé à STRASBOURG (67000), et les observations en son chapitre une page, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2016-1033 du 8 août 2016 relative à la transparence de la vie publique, au rôle des élus et des fonctionnaires publics, au statut des agents publics, à l'égalité de territoires et à la ruralité, sur le territoire de la commune de LE SOULIE (34).

Cette demande sera soumise à une enquête publique d'une durée de 32 jours consécutifs, du mardi 24 octobre 2023 à 9h00 au vendredi 24 novembre 2023 à 12h00, jour de clôture de l'enquête.

Monsieur GEORGES ESCUIER, ingénieur territorial retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier M. Jean-François CHAIX, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le même Président.

Les personnes ayant des observations à soumettre peuvent être demandés au Monsieur Trépoche DIECKSTECKER, chef de centre régional, VOLCKWIND France, Tel. 04 67 41 61 62 - Adresse mail: trépoche.dieckstecker@volckwind.com

Le dossier d'enquête comprendra les différents volets de l'autorisation environnementale unique, qui comprendra notamment : l'étude d'impact, l'étude de faisabilité environnementale (EMEA), l'étude de l'Etat National de la Protection de la Nature (ENPN) et les mesures en réponse aux volets de l'autorisation environnementale et du CNPN, ainsi que des registres à consulter sur lesquels seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies mentionnées ci-dessous.

**Le dossier est consultable aux jours et heures habituels des mairies de :**

Vernières-de-Moussans (34) - 1 <sup>er</sup> étage de l'annexe (exceptionnelle)	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Thouarsais (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00
Willeval (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	le mardi et le vendredi	de 9h00 à 12h00
Courniou (34) - Avenue d'Occitanie	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00
Saint-Pons-de-Thomières (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Labastide-Rouairoux (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

**Le dossier est aussi consultable :**

- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le registre dématérialisé mis à disposition sur internet à l'adresse suivante: <https://www.registre-de-mat.fr/avis-enquete>

Sur le lieu de dépôt des observations pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 41 61 61.

Toute personne peut, sur la demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête déposé auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'environnement.

09/10/2023

### Anglès

**PREFET DE L'HERAULT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société FERRE ECOLENE DU PUCH dont le siège social est situé à STRASBOURG (67000), et les observations en son chapitre une page, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2016-1033 du 8 août 2016 relative à la transparence de la vie publique, au rôle des élus et des fonctionnaires publics, au statut des agents publics, à l'égalité de territoires et à la ruralité, sur le territoire de la commune de ANGLÈS (34).

Cette demande sera soumise à une enquête publique d'une durée de 32 jours consécutifs, du mardi 24 octobre 2023 à 9h00 au vendredi 24 novembre 2023 à 12h00, jour de clôture de l'enquête.

Monsieur GEORGES ESCUIER, ingénieur territorial retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier M. Jean-François CHAIX, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le même Président.

Les personnes ayant des observations à soumettre peuvent être demandés au Monsieur Trépoche DIECKSTECKER, chef de centre régional, VOLCKWIND France, Tel. 04 67 41 61 62 - Adresse mail: trépoche.dieckstecker@volckwind.com

Le dossier d'enquête comprendra les différents volets de l'autorisation environnementale unique, qui comprendra notamment : l'étude d'impact, l'étude de faisabilité environnementale (EMEA), l'étude de l'Etat National de la Protection de la Nature (ENPN) et les mesures en réponse aux volets de l'autorisation environnementale et du CNPN, ainsi que des registres à consulter sur lesquels seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies mentionnées ci-dessous.

**Le dossier est consultable aux jours et heures habituels des mairies de :**

Vernières-de-Moussans (34) - 1 <sup>er</sup> étage de l'annexe (exceptionnelle)	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Thouarsais (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00
Willeval (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	le mardi et le vendredi	de 9h00 à 12h00
Courniou (34) - Avenue d'Occitanie	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00
Saint-Pons-de-Thomières (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Labastide-Rouairoux (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

**Le dossier est aussi consultable :**

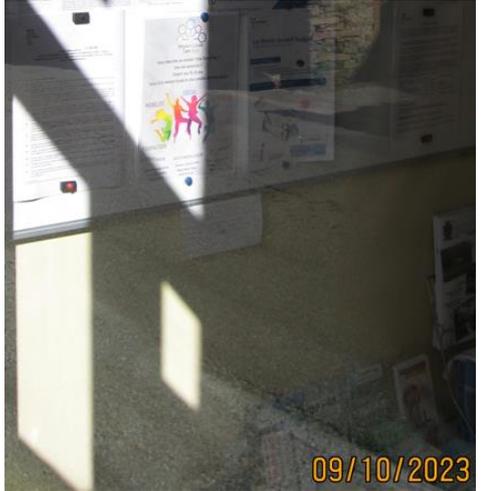
- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le registre dématérialisé mis à disposition sur internet à l'adresse suivante: <https://www.registre-de-mat.fr/avis-enquete>

Sur le lieu de dépôt des observations pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 41 61 61.

Toute personne peut, sur la demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête déposé auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'environnement.

09/10/2023

### Lacabarède



### Labastide-Rouairoux

**PREFET DE L'HERAULT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société FERRE ECOLENE DU PUCH dont le siège social est situé à STRASBOURG (67000), et les observations en son chapitre une page, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2016-1033 du 8 août 2016 relative à la transparence de la vie publique, au rôle des élus et des fonctionnaires publics, au statut des agents publics, à l'égalité de territoires et à la ruralité, sur le territoire de la commune de LABASTIDE-ROUAIROUX (34).

Cette demande sera soumise à une enquête publique d'une durée de 32 jours consécutifs, du mardi 24 octobre 2023 à 9h00 au vendredi 24 novembre 2023 à 12h00, jour de clôture de l'enquête.

Monsieur GEORGES ESCUIER, ingénieur territorial retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier M. Jean-François CHAIX, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le même Président.

Les personnes ayant des observations à soumettre peuvent être demandés au Monsieur Trépoche DIECKSTECKER, chef de centre régional, VOLCKWIND France, Tel. 04 67 41 61 62 - Adresse mail: trépoche.dieckstecker@volckwind.com

Le dossier d'enquête comprendra les différents volets de l'autorisation environnementale unique, qui comprendra notamment : l'étude d'impact, l'étude de faisabilité environnementale (EMEA), l'étude de l'Etat National de la Protection de la Nature (ENPN) et les mesures en réponse aux volets de l'autorisation environnementale et du CNPN, ainsi que des registres à consulter sur lesquels seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies mentionnées ci-dessous.

**Le dossier est consultable aux jours et heures habituels des mairies de :**

Vernières-de-Moussans (34) - 1 <sup>er</sup> étage de l'annexe (exceptionnelle)	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Thouarsais (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00
Willeval (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	le mardi et le vendredi	de 9h00 à 12h00
Courniou (34) - Avenue d'Occitanie	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00
Saint-Pons-de-Thomières (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Labastide-Rouairoux (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

**Le dossier est aussi consultable :**

- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le registre dématérialisé mis à disposition sur internet à l'adresse suivante: <https://www.registre-de-mat.fr/avis-enquete>

Sur le lieu de dépôt des observations pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 41 61 61.

Toute personne peut, sur la demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête déposé auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'environnement.

09/10/2023 11:

### Courniou

**PREFET DE L'HERAULT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Sur la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société FERRE ECOLENE DU PUCH dont le siège social est situé à STRASBOURG (67000), et les observations en son chapitre une page, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 2016-1033 du 8 août 2016 relative à la transparence de la vie publique, au rôle des élus et des fonctionnaires publics, au statut des agents publics, à l'égalité de territoires et à la ruralité, sur le territoire de la commune de COURNIU (34).

Cette demande sera soumise à une enquête publique d'une durée de 32 jours consécutifs, du mardi 24 octobre 2023 à 9h00 au vendredi 24 novembre 2023 à 12h00, jour de clôture de l'enquête.

Monsieur GEORGES ESCUIER, ingénieur territorial retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier M. Jean-François CHAIX, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le même Président.

Les personnes ayant des observations à soumettre peuvent être demandés au Monsieur Trépoche DIECKSTECKER, chef de centre régional, VOLCKWIND France, Tel. 04 67 41 61 62 - Adresse mail: trépoche.dieckstecker@volckwind.com

Le dossier d'enquête comprendra les différents volets de l'autorisation environnementale unique, qui comprendra notamment : l'étude d'impact, l'étude de faisabilité environnementale (EMEA), l'étude de l'Etat National de la Protection de la Nature (ENPN) et les mesures en réponse aux volets de l'autorisation environnementale et du CNPN, ainsi que des registres à consulter sur lesquels seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies mentionnées ci-dessous.

**Le dossier est consultable aux jours et heures habituels des mairies de :**

Vernières-de-Moussans (34) - 1 <sup>er</sup> étage de l'annexe (exceptionnelle)	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Thouarsais (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	du mardi au jeudi	de 9h00 à 12h00
Willeval (34) - 1 <sup>er</sup> étage, 27 rue de la République	le mardi et le vendredi	de 9h00 à 12h00
Courniou (34) - Avenue d'Occitanie	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00
Saint-Pons-de-Thomières (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Labastide-Rouairoux (34) - BP 1	le lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00

**Le dossier est aussi consultable :**

- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le site internet des services de l'Etat dans les départements de l'Hérault et de l'Aude.
- sur le registre dématérialisé mis à disposition sur internet à l'adresse suivante: <https://www.registre-de-mat.fr/avis-enquete>

Sur le lieu de dépôt des observations pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier, sur rendez-vous au 04 67 41 61 61.

Toute personne peut, sur la demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête déposé auprès de la Préfecture de l'Hérault, Bureau de l'environnement.

09/10/2023 11:



Parc éolien St-Amans-Valtoret

**CONSTRUCTION DES PARCS EOLIENS DE SAINT-AMANS ENERGIES ET VALTORET ENERGIES**  
**INSTALLATION DE 10 EOLIENNES DE 2,2 MW ET DE 2 POSTES DE LIVRAISON**  
 COMMUNE DE SAINT-AMANS-VALTORET

<p><b>Maitres d'ouvrage</b>                  SAINT-AMANS ENERGIES et VALTORET ENERGIES                  213 Cours Victor Hugo - 33323 BEGLES CEDEX                  Tel. : +33 (0)5 56 49 42 65</p>	<p><b>Contractant Général</b>  <b>VALREA</b>                  213 Cours Victor Hugo - 33323 BEGLES CEDEX                  Tel. : +33 (0)5 56 49 42 65 Fax : +33 (0)5 56 49 24 56</p>	
<p><b>Constructeur des aérogénérateurs :</b>  <b>VESTAS</b>                  770 avenue Alfred Sauvy - Parc de l'Aéroport                  34 470 PEROLS</p>	<p><b>Lot VRD :</b>  <b>SEVIGNE</b>                  La borne éolien                  BP 6 12 520 AGUESSAC                  Tel. : +33 (0)5 63 629 629</p>	
<p><b>BC GC - BC GE - Coordination SPS :</b>  <b>SOCOTEC</b>                  3 place des Frères Montgolfier                  Guvernand - CS 20732                  79182 Saint-Quentin-Ex-Vivaines Cedex</p>	<p><b>Lot Réseaux</b>  <b>SOTRA TISSÉ</b>                  35 Boulevard Saint Assièle                  Bâtiment A - 66000 Perpignan</p>	
<p><b>ALPH Géotechnicien:</b>  <b>ALIOS</b>                  17 avenue Ferdinand de Lesseps                  33610 CANEJAN</p>	<p><b>Lot PDL :</b>  <b>INEO</b>                  10 Impasse André Marestan                  31047 TOULOUSE                  Tel. : +33 (0)5 34 61 60 10</p>	
<p><b>Bureau d'études :</b>  <b>CTEWIND CTE</b>                  33, rue du Haut Chemin - 35780 LA RICHARDAIS                  TEL : 03.89.66.60.58 FAX : 02.23.15.09.10</p>	<p><b>Lot Génie Civil :</b>  <b>INEO</b>                  10 Impasse André Marestan                  31047 TOULOUSE                  Tel. : +33 (0)5 34 61 60 10</p>	
<p>09/10/2023 10:53</p>		

Parc éolien St-Amans-Valtoret



Parc éolien Albine ou Sauveterre



Parc éolien Oupia



## 2.4 – Publications sites préfectorales



Les services de l'État dans l'  
Hérault

[Nous contacter](#)
[Paramètres d'af](#)

---

Actualités ▾
Actions de l'État ▾
Services de l'État ▾
Publications ▾
Démarches ▾

---

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Consultation du public](#) > [ENQUETES PUBLIQUES](#) > [FERME EOLIENNE DU PUECH à Verreries-de-Moussans](#) > [Avis et Arrêté d'ouverture d'enquête publique](#)

**FERME EOLIENNE DU PUECH à Verreries-de-Moussans**

[Avis et Arrêté d'ouverture d'enquête publique](#)

Dossier soumis à l'enquête publique

---

**FERME EOLIENNE DU PUECH à Verreries-de-Moussans**

[Avis et Arrêté d'ouverture d'enquête publique](#)

[Dossier soumis à l'enquête publique](#)

## Avis et Arrêté d'ouverture d'enquête publique

[Télécharger Avis OEP](#)   
 PDF - 0,06 Mb - 06/10/2023

[Télécharger AP OEP n°2023-09-DRCL-0459 du 25.09.23](#)   
 PDF - 0,40 Mb - 06/10/2023

Partager la page








## Dossier soumis à l'enquête publique

Pour consulter le dossier mis à disposition dans le cadre de cette enquête, [cliquer ici](#) 

Partager la page










Les services de l'État dans le  
Tarn

---

Actualités ▾
Actions de l'État ▾
Services de l'État ▾
Publications ▾
Démarches ▾

---

[Accueil](#) > [Actions de l'État](#) > [Eau, Environnement, Prévention des risques](#) > [Environnement](#) > [Projets impactant l'environnement](#)

[Enquête publique projet parc éolien - Société Ferme éolienne du Puech - Verreries-de-Moussans \(34\)](#)

## Enquête publique projet parc éolien - Société Ferme éolienne du Puech - Verreries-de-Moussans (34)

Mis à jour le 29/09/2023

<https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-verrieres-de-moussans> 

### Documents associés

- [Télécharger Avis OEP](#) 

PDF - 0,06 Mb - 28/09/2023
- [Télécharger AP OEP n°2023-09-DRCL-0459 du 25.09.23](#) 

PDF - 0,40 Mb - 28/09/2023

## 2.5 – Informations presse

France Bleu – 24/10/2023

/12/2023 08:02 Le projet d'éoliennes dans le massif du Haut Languedoc suscite toujours une forte opposition - France Bleu

   **3** |  **France Bleu**  
Regarder | Écouter

En ce moment [Monique Olivier](#) [Meurtre de Thomas à Crépol](#) [Guerre Israël-Hamas](#)

ENVIRONNEMENT

# Le projet d'éoliennes dans le massif du Haut Languedoc suscite toujours une forte opposition

 [Verreries-de-Moussans](#)

De [Elisabeth Badinier](#)

Mardi 24 octobre 2023 à 17:30

Par [France Bleu Hérault](#)



L'enquête publique sur l'installation de six éoliennes dans le parc du Haut Languedoc, sur la commune de Verreries-de-Moussans (Hérault), est lancée jusqu'au mois de novembre.

12/2023 08:02

Le projet d'éoliennes dans le massif du Haut Languedoc suscite toujours une forte opposition - France Bleu



Simulation du paysage si les éoliennes étaient implantées - B. Venant

Depuis ce mardi, les habitants du parc du Haut Languedoc peuvent s'exprimer sur le projet de ferme éolienne du Puech.

L'enquête publique va durer un mois. Il s'agit d'un projet de six machines porté par [Volkswind](#) sur la commune des Verreries-de-Moussans, à l'extrémité-ouest du département de l'Hérault à la frontière avec le Tarn.

## "Qui va acheter une maison surplombée par une éolienne ?"

Des éoliennes dont on parle depuis près de 10 ans et qui suscitent l'opposition notamment de [l'association Protection Somail et Montagne noire](#). L'inquiétude porte notamment sur les nuisances pour les riverains car les éoliennes seront en surplomb des habitations.

*"C'est à peu près à 500 mètres des premières habitations avec des éoliennes de 125 mètres au-dessus. On a donc des nuisances visuelles évidentes. Qui va aller acheter la moindre habitation qui se trouve surplombée par une éolienne ? Ensuite, en termes de bruit, c'est un petit massif qui se trouve entouré par un cirque montagneux avec des phénomènes de réverbération qui font que les bruits sont amplifiés et répercutés vers les villages qui se trouvent des deux côtés. C'est un impact très fort pour les habitants",* explique Bruno Venant, vice-président de l'association.

Midi Libre – 08/10/2023

**Midi Libre**

Accueil &gt; Actu &gt; Environnement

## Verreries-de-Moussans : la ferme éolienne du Puech dans le collimateur d'une association de défense de l'environnement

ABONNÉS 

L'association a réalisé un montage montrant la proximité des éoliennes avec le village. / PROTECTION SOMAIL & MONTAGNE NOIRE



**Environnement, Béziers, Verreries-de-Moussans**

Publié le 08/10/2023 à 11:01

**RENÉ FERRANDO**

Porté depuis 2015 par la société Volkswind, le projet de ferme éolienne du Puech, sur la commune des Verreries-de-Moussans, va être soumis à une enquête publique, du 24 octobre au 24 novembre 2023. L'association Protection Somail & Montagne Noire s'oppose à sa localisation et relève de nombreux griefs qui pourraient nuire à la ressource en eau, à la biodiversité, l'économie locale pastorale et touristique ainsi qu'à la qualité de vie des habitants.

Depuis 2015, la société Volkswind porte un projet, la ferme éolienne du Puech, sur la commune des Verreries-de-Moussans. Cette ferme éolienne comprend "six machines Enercon E-82 de 3 MW, disposées en respectant la topographie du massif du Puech", détaille Volkswind sur le site internet dédié au projet. "La puissance totale de 18 MW produira environ 44 GWh/an et évitera l'émission de 9 000 à 10 800 tonnes de CO2 chaque année. La production électrique du parc sera supérieure à la consommation électrique de tous les habitants de la communauté de communes du Minervois au Caroux". Après des années de gestation, ce projet éolien situé sur le territoire du parc naturel régional du Haut-Languedoc va être soumis à une enquête publique du 24 octobre au vendredi 24 novembre 2023. Une échéance qui pousse l'association Protection Somail & Montagne Noire à se mobiliser contre ce qu'elle nomme "un projet industriel".